Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260331-DB_2026_064-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le **trente et un mars** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, M. Fabrice LEMERCIER, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Isabelle HERVÉ, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Franck LUCAS, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Marie-Odile SCOUPE, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, Mme Jennifer MONTIS, M. Axel LE CARDINAL

Membres absents excusés ayant donné procuration :

Mme Cristina FEUNTEUN	a donné procuration à	M. Philippe BAPTISTA SOARES
M. Alain RAULT	a donné procuration à	M. Pascal HERVÉ

Secrétaire de séance : Mme Julie LEMAITRE

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2026-064
Rapporteur : Roland RAOULT, Adjoint au Maire

OBJET : FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE ÉTUDE DE VIDEO PROTECTION.

Un certain nombre de collectivités territoriales investissent le champ de la vidéoprotection afin de sécuriser davantage l'espace public et leurs bâtiments communaux.
Dans ce cadre, la commune de Trégueux a initié un premier travail de recensement des enjeux, de délimitation des emprises de vidéo protégée et d'identification des aspects réglementaires à prendre en compte.

Ce domaine étant extrêmement complexe, technique et réglementé, l'accompagnement de la commune par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été identifié comme nécessaire. Une consultation a donc été menée en ce sens, courant février 2026.
Après examen des dossiers, c'est la proposition du cabinet SOLARISQ qui correspond à l'offre la mieux disante pour un montant de 17 040,00 € HT.
Elle intègre :

- un calendrier d'exécution resserré et garanti,
- un encadrement juridique et financier
- une réception de travaux sécurisée.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260331-DB_2026_064-DE

Les missions qui sont proposées par le titulaire de cette prestation de services sont les suivantes :

Mission AMO

- PHASE 1 : Étude de Faisabilité
    - phase 1.1 : réunion initiale de définition des besoins (r1)
    - phase 1.2 : relevés des caractéristiques des installations
    - phase 1.3 : réunion de confirmation des besoins (r2)
    - phase 1.4 : étude de faisabilité technique
    - phase 1.5 : étude budgétaire
    - phase 1.6 : réunion finale présentation avant-projet « aps-apd » (r3)

- PHASE 2 : Écriture du Dossier de consultations des entreprises
    - phase 2.1 : rédaction Dossier de consultations des entreprises
    - phase 2.2 : visite technique de consultation

- PHASE 3 : Analyse technico-commerciale
    - phase 3.1 : réunion de réception des offres
    - phase 3.2 : analyse des offres
    - phase 3.3 : soutenance des offres

- PHASE 4 : Chantier
    - phase 4.1 : réunion initiale de lancement de chantier
    - phase 4.2 : visite technique
    - phase 4.3 : remise du dossier d'exécution
    - phase 4.4 : travaux selon planning

- PHASE 5 : Réceptions
    - phase 5.1 : réception mise en ordre de marche (m.o.m)
    - phase 5.2 : réception validation d'aptitudes (v.a)
    - phase 5.3 : réception vérification de service régulier (v.s.r)

Dans ce contexte, la Ville de Trégueux souhaite candidater auprès de l'État à l'Appel à Projets FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) - Programme « S -Vidéoprotection »

Ce fonds permet de financer les études préalables aux travaux, le taux de subvention est de 50 % éligible, plafonné à 15 000 €.

Il pourra être remobilisé pour la partie travaux avec un taux de subvention financé jusqu'à 50 % du montant éligible Hors Taxe. Le taux de subvention peut atteindre 100 % en ce qui concerne le déport d'image vers la police et la gendarmerie nationale.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260331-DB_2026_064-DE

Au vu des éléments exposés et de la volonté de l'équipe municipale de développer la vidéoprotection à l'échelle de son territoire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE l'intérêt de candidater à l'Appel à Projets FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) - Programme « S -Vidéoprotection »,**
- **SOLLICITE une subvention maximale dans le cadre du projet de vidéoprotection – phase étude,**
- **VALIDE le montage et le dépôt du dossier porté par la Ville pour le financement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO),**
- **AUTORISE Madame le Maire ou son représentant, à engager les dépenses liées aux actions portées dans le cadre de la candidature à l'Appel à Projets FIPD,**
- **AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente délibération.**

A Trégueux, le 03 avril 2026

La secrétaire de séance,

Mme Julie LEMAITRE

Le Maire,

Mme Sandra LE MEUR